

Bien vieillir au Québec

Portrait des inégalités entre générations et personnes aînées

8 décembre 2020

L'AQRP a participé aux consultations qui ont mené au rapport de l'Observatoire québécois des inégalités portant sur les inégalités entre les générations et entre les personnes aînées. Il s'agit du premier grand portrait du vieillissement au Québec et de ses enjeux.

Divisée en trois grandes thématiques, l'étude *Bien vieillir au Québec : Portrait des inégalités entre générations et entre personnes aînées* dresse un portrait juste de la situation et des conditions de vie de nos personnes aînées au Québec. Elle regroupe l'ensemble des données probantes disponibles issues de plus de 250 articles et ouvrages et une quarantaine de bases de données.

L'un des aspects importants du rapport est l'impact des inégalités, à l'âge adulte, sur les conditions de vie une fois passé le seuil des 65 ans. La question des revenus des régimes de retraite vient aussi pénaliser les gens ayant occupé des emplois moins payants, ou qui ne peuvent se permettre de continuer à travailler après l'âge de la retraite.

L'objectif du rapport est de rassembler des données pour aider les gouvernements à prendre les meilleures décisions pour les personnes aînées.

Voici quelques faits saillants des trois thématiques :

Économie :

L'accès à une retraite confortable, de plus en plus difficile.

- La moitié des personnes de 65 ans et plus vivent avec moins de 26 000 \$ par année, alors que c'est le cas pour seulement 40 % de la population dans son ensemble.
- 40 % des ménages de personnes âgées ont des dettes ; une tendance à la hausse au Québec et au Canada.
- 20 % parmi les plus riches détiennent près des deux tiers de l'ensemble du patrimoine détenu par les ménages aînés. Les ménages aînés mieux nantis détiennent un patrimoine médian plus de 180 fois supérieur à celui des aînés moins nantis.

- Entre 2000 et 2018, la proportion des personnes de 65 ans et plus sur le marché du travail a triplé, parfois par choix, mais souvent par nécessité.
- L'âge moyen du départ à la retraite est en constante hausse depuis la grande récession de 2008.

Milieu de vie :

Les personnes aînées sont confrontées à de nombreux enjeux malgré des progrès importants dans certains domaines. Les logements sont souvent mal adaptés à leurs besoins et ne sont pas toujours abordables, alors que le maintien à domicile gagne à être favorisé.

- À partir de 75 ans, les ménages aînés sont proportionnellement plus nombreux à consacrer plus de 30 % de leur revenu total avant impôts pour se loger.
- Peu importe la taille du ménage ou le type de place dans les RPA, le loyer dépasse généralement le seuil d'abordabilité de 30 %, soit la capacité d'une personne à s'acquitter de ses frais d'habitation à un coût jugé raisonnable. Dans certains cas, le loyer dépasse même le revenu.
- Seulement 4 % des personnes de 75 ans et plus résident en CHSLD.
- En mai 2020, il y avait près de 3 200 personnes en attente d'une place en CHSLD. L'attente pour une place en CHSLD varie grandement en fonction de la région : 3 mois dans le Bas-Saint-Laurent, 10 mois (près de la moyenne québécoise) à Montréal, et environ 16 mois sur la Côte-Nord.
- Les seuils employés pour ajuster la tarification des CHSLD en fonction des revenus des personnes qui y résident ont été déterminés en 1983 et n'ont pas été indexés au coût de la vie depuis ; ce qui a pour conséquence d'exclure un nombre grandissant de ménages dont le patrimoine est plus modeste.
- Les choix d'urbanisme des dernières décennies encouragent l'utilisation de la voiture et découragent la marche. Les personnes aînées vivent aujourd'hui plus souvent en banlieue que la génération précédente, adoptant ainsi un mode de vie dessiné en fonction de l'utilisation de la voiture

Bien-être

La santé physique n'est qu'un seul des éléments à considérer : les aspects sociaux, économiques et environnementaux jouent un rôle incontournable pour le maintien de la santé.

- C'est entre les différentes classes de revenus que l'ampleur des inégalités se manifeste le plus fortement. Chez les personnes âgées appartenant au quintile le moins favorisé, les hommes aînés vivent en moyenne 10 ans de moins en bonne santé que le quintile le plus favorisé, et les femmes, 7 ans de moins.
- Le nombre d'heures de soutien à domicile consacré aux personnes aînées a connu une hausse de 91 % entre 2013 et 2019. Or, les heures dispensées par le secteur public ont augmenté de 2 %, contre une hausse de 125 % dans le secteur privé. En 2018-2019, les fournisseurs privés ont fourni aux personnes aînées les 3/4 des services de soutien à domicile.
- Au Canada, une personne aînée sur cinq dit se sentir seule. Chez les personnes âgées de 80 ans et plus, c'est près de la moitié qui témoigne de ce sentiment.
- Plus du tiers des hommes québécois âgés de 75 ans et plus disent n'avoir aucun ami proche.
- Au Québec, les proches aidants fournissent la grande majorité des soins aux personnes aînées. Le tiers des personnes aînées de 75 ans et plus ont besoin de soutien, contre 11 % pour les 65 à 74 ans.
- Pour remplacer les heures effectuées par les proches aidants, il serait nécessaire d'embaucher 1,2 million de professionnels à temps complet.

Pour en savoir plus sur la recherche et lire le rapport complet : https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/bien-vieillir-au-quebec